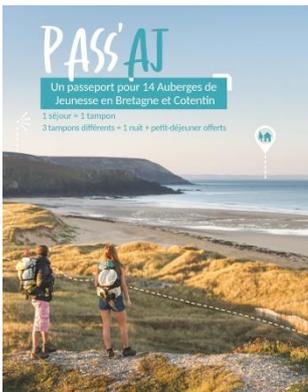


## Les auberges de jeunesse de Bretagne et du Cotentin proposent une offre détonante !

Une réouverture en fanfare pour l'été 2021 ! Les auberges de jeunesse du Finistère du réseau de l'Adaj 29 et celles de Bretagne et du Cotentin du réseau de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse s'associent pour proposer un **Pass'AJ Bretagne et Cotentin valorisant l'itinérance** sur le territoire. Au total **14 auberges de jeunesse\*** à découvrir, 1 cadeau de bienvenue et 1 offre « pour 3 auberges de jeunesse visitées, la nuit et le petit déjeuner sont offerts dans la 4<sup>ème</sup> de son choix ».



## Un besoin de découvertes

De la pointe du Cotentin à Belle-Ile-en-Mer, en passant par Brest, le territoire est riche de diversités. C'est pourquoi l'itinérance est le bon moyen pour la découverte. Les auberges de jeunesse ont dans leur ADN ces valeurs de découverte et d'itinérance qu'elles s'attachent à défendre et à promouvoir auprès de tous les voyageurs. Lieu idéal pour favoriser la rencontre, c'est aussi le moyen de profiter d'une offre qui ensoleillera l'été.

De plus, les auberges de jeunesse sont toutes situées le long d'itinéraires de cyclotourisme ou de randonnées et certaines sont labellisées Clef Verte, une manière de valoriser le tourisme durable et responsable.

## Des tarifs accessibles et une offre détonante

Ces 2 associations du tourisme social et solidaire proposent des tarifs accessibles toute l'année pour permettre le départ en vacances de tout un chacun. Mais quand elles s'associent l'offre devient encore plus intéressante : un **passeport gratuit qui regroupe 14 auberges de jeunesse** avec chacune leur spécificité. Situées dans les îles bretonnes, au cœur de la Bretagne, en bord de mer ou dans des villes typiques, le voyage est unique à chaque étape. A l'arrivée, un cadeau de bienvenue et un tampon sur le passeport. Et après 3 tampons différents, c'est le Graal : 1 nuit + petit déjeuner offerts au porteur du passeport (offre valable pour les individuels et familles des réseaux ADAJ 29 et FUAJ porteurs de la carte d'adhésion).

Porter les valeurs de l'itinérance et offrir aux voyageurs la possibilité de découvrir une région française pendant l'été 2021 est notre ambition. Nous espérons qu'elle saura trouver son public.

---

\***14 auberges de jeunesse** : Belle-Ile-en-Mer, Brest, Cancale, Cherbourg, Concarneau, Genêts, Ile de Batz, Ile de Groix, Lorient, Morlaix, Ouessant, Pontivy, Rennes, Saint-Brieuc.

---

### Contact presse FUAJ

Virginie Fonseca

Tél : 01 44 89 87 40

[virginie.fonseca@hifrance.org](mailto:virginie.fonseca@hifrance.org)

La Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ) est une association à but non lucratif (loi 1901) reconnue par les ministères chargés de l'éducation et des sports, elle est le maillon français de Hostelling International, organisation mondiale partenaire de l'UNESCO. Avec 80 destinations en France, en ville, à la campagne, à la montagne ou au bord de mer, la FUAJ propose des lieux de vie authentiques et des hébergements accessibles au plus grand nombre favorisant ainsi la rencontre et l'échange interculturel permettant à chacun de s'enrichir des différences de l'autre.

### Contact presse ADAJ 29

Marie Geoffroy-Gauthier

Tél : 07 86 13 65 29

[coordination.departementale@aj-finistere.org](mailto:coordination.departementale@aj-finistere.org)

L'Association Départementale des Auberges de Jeunesse du Finistère - ADAJ29 - est un réseau de 5 auberges de jeunesse, basées sur le littoral, situées dans des lieux d'exception. Le réseau, né il y a 70 ans, s'appuie sur ses fondamentaux solidaires et sociaux, empreints des valeurs de l'éducation populaire. Les auberges de jeunesse finistériennes mettent en œuvre leur projet associatif et social à travers une politique d'ouverture aux autres, d'accessibilité financière, de convivialité et d'inscription territoriale. Ces lieux de passage et de rencontres ont pour ambition d'offrir une expérience inédite aux passagers et de contribuer au dynamisme local des territoires, par les partenariats noués.